



Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 063-246300966-20250526-94_2025-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 94 / 2025

L'an deux mil VINGT-CINQ, le Vingt-Six du mois de Mai, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué en date du 19 Mai 2025, s'est réuni en session ordinaire à Besse et Saint-Anastaise sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames Brigitte DECHAMBRE, Catherine TARTIERE, Messieurs Lionel GAY, Pierre MARLET
Chambon sur Lac	Monsieur Emmanuel LABASSE
Chastreix	Monsieur Michel BABUT
Compains	Monsieur Henri VALETTE
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur Didier CARDENOUX
Espinchal	/
La Bourboule	Mesdames Violette EYRAGNE, Amélie GOUTET, Monsieur Jean-Marc EYRAGNE
La Godivelle	/
Le Mont-Dore	/
Le Vernet Sainte-Marguerite	Monsieur Laurent DABERT
Montgreleix	Monsieur Jen MAGE
Murat le Quaire	/
Murol	Monsieur Roger DUMONTEL
Picherande	Monsieur Frédéric ECHAVIDRE
Saint-Diéry	Monsieur Frédéric CHASSARD
Saint-Genès Champespe	Monsieur Roland PERRON
Saint-Nectaire	Monsieur Alphonse BELLONTE
Saint-Pierre Colamine	Monsieur Michel CLECH
Saint-Victor la Rivière	Monsieur François GORY
Valbeleix	Madame Elsa LANCELLE

ARRIVÉ le
21 JUIL. 2025
MAIRIE ST-VICTOR
LA RIVIERE

Secrétaire de séance : Monsieur Henri VALETTE

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 21 - Votants : 25

Pouvoirs : Madame Marion LEFEUVRE à Monsieur Alphonse BELLONTE, Monsieur Jean-François CASSIER à Monsieur Frédéric ECHAVIDRE, Monsieur Sébastien GOUTTEBEL à Monsieur Roger DUMONTEL, Monsieur Jacques PERRON à Monsieur Lionel GAY

Absents / Excusés : Mesdames Brigitte DEVELAY-MICHELIN, Michelle MABRU, Jocelyne MANSANA, Séverine MONESTIER, Florence SAVOLDELLI, Messieurs Romain BATTUT, Patrick BRIET, Jean-Luc CHANIER, François CONSTANTIN, Sébastien DUBOURG

Délégué suppléant assistant au conseil : Monsieur Alain CHAUVET

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

OBJET : Projet Aide aux devoirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Massif du Sancy ;

Vu la Convention Territoriale Globale 2022 / 2026 ;

Monsieur le Président explique à l'Assemblée qu'il existe une demande forte des communes et des établissements scolaires pour mettre en place un service d'aide aux devoirs à destination des collégiens, et des écoliers dans une moindre mesure, sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

Monsieur le Président précise que ce service d'aide aux devoirs pourrait être mis en place dans les communes après le retour du transport scolaire. Les élèves seraient accueillis dans une salle communale et encadrés par des étudiants et / ou des retraités bénévoles une à deux fois par semaine. Le coût des défraiements serait pris en charge à part égale entre la commune d'accueil et la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

Monsieur le Président propose d'organiser une expérimentation de ce service dès la rentrée scolaire 2025 / 2026, et de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des communes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil communautaire

- DECIDE d'organiser une expérimentation d'un service d'aide aux devoirs à destination des collégiens et des écoliers de la Communauté de Communes du Massif du Sancy dès la rentrée scolaire 2025 / 2026 ;
- DECIDE de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des communes pour l'accueil de ce service ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal 2025, et le seront dans les budgets suivants ;
- AUTORISE son Président à solliciter des subventions auprès de de l'Etat, du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, de la Mutualité Sociale Agricole Auvergne, et de tout autre financeur potentiel ;
- MANDATE son Président pour en assurer la bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

Le Secrétaire de Séance,
Henri VALETTE

